



Consultations prébudgétaires 2023-2024  
du gouvernement du Québec

**Des investissements dans la lutte  
contre le réchauffement climatique et  
l'effondrement de la biodiversité**

Mémoire soumis au ministère des Finances  
Le 17 février 2023



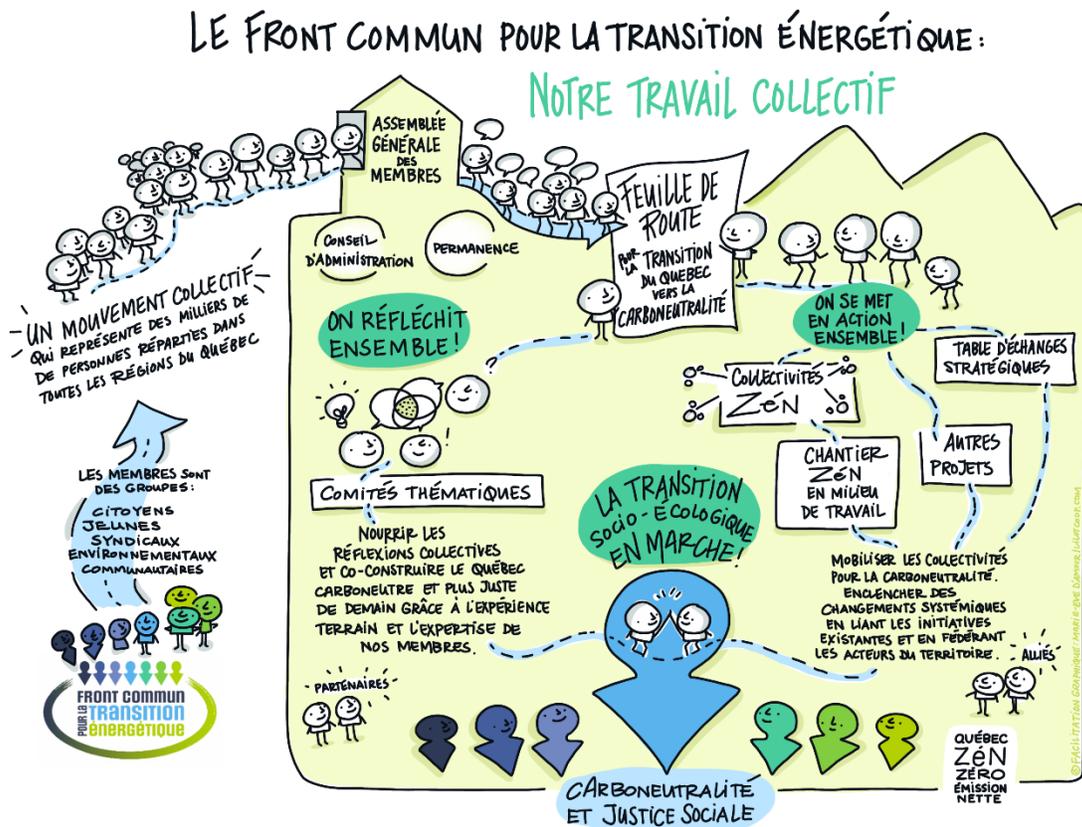
## Table des matières

Des investissements dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité	1
Présentation	3
Introduction : Budget 2023-2024 – la lutte aux changements climatiques au cœur des choix budgétaires	4
Les priorités budgétaires 2023-2024 du gouvernement : nos recommandations	5
Priorités du Québec pour diminuer les émissions de GES	5
Priorités concernant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette	7
Autres recommandations pour le ministre des Finances	7
Conclusion	8



# Présentation

Créé en 2015, le Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ) regroupe des organisations qui contribuent à l'élaboration collective et à la mise en œuvre d'une transition énergétique structurante et porteuse de justice sociale. Conscient de l'interdépendance des dimensions écologiques, énergétiques, économiques et sociales, et guidé par la conviction que la transition énergétique est une occasion exceptionnelle de transformations profondes à tous ces égards, le FCTÉ veut jouer un rôle incontournable dans l'urgent virage vers une société neutre en carbone. Ce faisant, il veut promouvoir une transition structurante et porteuse de justice sociale.



## Introduction : Budget 2023-2024 – la lutte aux changements climatiques au cœur des choix budgétaires

La lutte contre le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité doit être la priorité du gouvernement et de tous les ministères et organismes gouvernementaux. Il faut investir massivement dans cette lutte et cesser de dépenser des fonds publics dans des programmes et des projets qui aggravent ces crises. Le temps presse et ce que nous voulons, c'est léguer un avenir viable aux générations montantes et futures.

En ce sens, nous vous exposons dans ce mémoire des propositions tirées de notre [Feuille de route vers la carboneutralité du Québec](#). Contribution originale de la société civile à la réflexion sur la prise en charge collective de la crise climatique, la Feuille de route reflète les travaux de plus de 190 individus appartenant à 85 organisations dont une douzaine d'universités. La Feuille de route intègre l'impérative nécessité de tisser des alliances et des solidarités avec les Premiers Peuples et diverses autres populations particulièrement vulnérabilisées. Elle se veut un guide vers un Québec zéro émission nette, plus résilient et plus juste. Elle peut servir de base aux plans d'action à déployer à court, à moyen et à plus long terme, dans le but d'incarner dans nos collectivités les changements que la réponse à l'urgence climatique exige désormais.

Les recommandations qui suivent en sont issues.

## Les priorités budgétaires 2023-2024 du gouvernement : nos recommandations

Nos recommandations :

1. Agir contre le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité en investissant dans la sobriété énergétique (dans tous les domaines : transport de personnes et de marchandises, bâtiment, industrie etc.) et la sortie beaucoup plus rapide que prévu des énergies fossiles.
2. Rediriger les budgets prévus pour le développement des infrastructures autoroutières et aéroportuaires ainsi que pour l'auto solo électrique vers le développement du transport actif et collectif.
3. Investir dans la conversion rapide du système agroalimentaire industriel en un système agroécologique tendant vers l'autosuffisance alimentaire, la sécurité alimentaire pour toutes et tous et l'élimination du gaspillage alimentaire.
4. Investir dans des programmes menant rapidement à la sortie complète du gaz dans les bâtiments en même temps qu'à l'efficacité énergétique des bâtiments (enveloppe du bâtiment, fenêtres à haute efficacité etc.) et à l'aplanissement des pointes de demande d'électricité (accumulateurs de chaleur, domotique etc.) afin de rendre possible l'électrification complète des bâtiments sans surcharger le réseau d'Hydro-Québec.
5. Dégager les sommes nécessaires pour assurer rapidement la protection d'au moins 30 % du territoire - en priorisant les écosystèmes les plus critiques d'un point de vue biodiversité - dans chaque région du Québec.

### Priorités du Québec pour diminuer les émissions de GES

Nos recommandations :

1. Retirer tout investissement prévu pour le développement du réseau autoroutier ou aéroportuaire
2. Mener dans les grands médias et dans tous les milieux (y compris l'Assemblée nationale) des campagnes intensives d'éducation sur la crise climatique et écologique ainsi que sur les bénéfices de la mobilité active et collective dans des milieux compacts, verts et conviviaux



3. Soutenir massivement la densification des quartiers urbains et des cœurs villageois
4. Initier un grand chantier de développement des infrastructures de transport actif, du transport en commun dans les villes, du transport en commun entre les villes partout au Québec
5. Favoriser le covoiturage dans les milieux ruraux
6. Investir dans le développement d'un système décarboné de transport des marchandises - longue distance et de proximité.
7. Investir dans l'économie de la sobriété : écoconception, durabilité, réparabilité, économie de la fonctionnalité, vrac, consigne, élimination à la source des déchets
8. Investir dans une politique industrielle sobre en carbone et en ressources,
9. Initier un grand chantier de rénovation des bâtiments visant l'électrification immédiate à 100 % des bâtiments chauffés au gaz et la conversion de tous les bâtiments vers une consommation énergétique tendant vers le net zéro.
10. Mettre en place des mesures d'écofiscalité progressive (ne pénalisant pas les populations moins nanties) afin de décourager les émissions de GES et les modes de production, de consommation, d'habitation et de déplacements énergivores (et non uniquement des subventions pour récompenser les comportements souhaités).
11. Protéger les forêts, les tourbières et les autres milieux naturels - essentiels à la lutte aux changements climatiques et à la régulation du climat
12. Accélérer le verdissement des espaces urbains.



## Priorités concernant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette

Notre recommandation :

Afin d'éviter des coûts ultérieurs auxquels les générations montantes et futures seront incapables de faire face, consacrer à la réduction de la dette écologique (lutte au réchauffement climatique et préservation de la biodiversité) les revenus initialement alloués à la réduction de la dette financière.

## Autres recommandations pour le ministre des Finances

Nos recommandations :

1. Passer toutes les dépenses publiques au crible de la lutte au réchauffement climatique et de la préservation de la biodiversité, entre autres en appliquant un "test climat" à tous les projets de financement ou d'infrastructure.
2. Soutenir l'émergence de Chantiers territoriaux de transition réunissant tous les secteurs de la société et gérés selon les principes de la démocratie participative, et les doter de capitaux d'investissement substantiels par l'entremise d'un Fonds de la transition mobilisant les ministères et organismes publics à vocation économique. Initier ce projet en concertation avec les acteurs de la société civile qui sont déjà engagés dans ce type d'initiative, notamment les Collectivités ZéN (zéro émission nette) du Front commun pour la transition énergétique et le projet FabRégion Bas-Saint-Laurent.
3. Cesser d'investir dans l'auto solo via le développement autoroutier (dont le 3<sup>e</sup> lien) et les subventions à l'achat de voitures électriques.
4. Cesser d'investir dans la croissance d'une économie qui n'est plus viable.
5. Investir dans la protection d'au moins 30 % du territoire pour tenter d'atténuer le déclin de la biodiversité.
6. Dégager des montants substantiels pour le financement à la mission des organisations citoyennes et environnementales qui œuvrent pour la lutte au réchauffement climatique et la protection de la diversité.



## Conclusion

Nous faisons déjà face aux premières conséquences du dérèglement climatique : multiplication des canicules et des feux de forêts dévastateurs, sécheresses qui menacent notre sécurité alimentaire, migration des maladies, fragilisation des infrastructures... et nous n'en sommes qu'à 1,1 degré de réchauffement.

Au rythme actuel, la hausse pourrait atteindre 2 degrés en 2050, enclenchant dès lors des rétroactions incontrôlables. Les événements météorologiques extrêmes se multiplieraient et 99 % des récifs de coraux disparaîtraient, nous privant de puits de carbone importants ; la fonte des glaces de l'Arctique conduirait à une hausse brutale du niveau des mers et plusieurs villes côtières seraient éventuellement englouties dont Miami, Shanghaï et une grande partie de la ville de Québec. Ces changements mettraient en péril nos sociétés humaines et la vie sur Terre elle-même, sous toutes ses formes.

Face à ces sombres perspectives, l'urgence d'agir se fait chaque jour plus brûlante. Des solutions existent. Elles sont connues et réalisables, à la condition d'agir sans délai. Elles mènent à un monde plus propre, plus convivial, dont la pérennité pourrait être assurée. Leur mise en oeuvre adaptée aux différents contextes n'en sera pas moins exigeante. La profondeur des transformations à effectuer, dans les délais qui nous sont impartis, appelle donc à des efforts énormes de tous les acteurs de la société, mais aussi à une concertation intense entre eux.

Nous vous demandons de tenir compte des actions proposées dans ce mémoire, et d'accélérer significativement la cadence d'adoption des mesures à mettre en oeuvre pour assurer un avenir vert et solidaire aux générations présentes et futures.

